

## PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

### Résumé de l'appel à projets à paraître

**RÉGION ADMINISTRATIVE :** Centre-Val de Loire

**PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE :** Région Centre Val de Loire

**SERVICE GESTIONNAIRE :** DREETS Centre-Val de Loire - Service Europe

**CODE ET INTITULE :** CVLOAGD1521 Centre-Val de Loire\_ Inclusion et micro crédit social

**PROGRAMME :** Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :**

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

**CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :**

L'appel à projet est ouvert à toute structure associative œuvrant dans le champ du micro- social à destination des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle sur les territoires géographiques sélectionnés

Les structures pratiquant ordinairement des frais financiers et des taux d'intérêts dans le cadre de l'obtention de micro crédits ne sont pas éligibles à cet appel à projets.

Cet appel à projets n'est pas ouvert aux consortium.

**MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU :** 800 000 €

**DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS :** 05/05/2025

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :** 30/06/2025

**DESCRIPTION ET CONTEXTE :**

Le FSE+ contribue à créer les conditions favorisant l'insertion professionnelle dans les pays membres de l'union européenne. L'accès et le maintien dans l'emploi est une priorité centrale de la programmation

(FSE+ 2021-2027), laquelle ambitionne d'atteindre l'objectif stratégique « d'une Europe plus sociale et inclusive mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux » visé à l'article 5, point d), du règlement (UE) 2021/1060.

En France malgré la hausse du taux d'emploi qui a pu être constatée jusqu'en 2019, entraînant une diminution tendancielle du taux de chômage (8 % fin 2020 contre 10 % fin 2013), l'impact économique de la crise sanitaire s'est accompagné de chocs profonds sur l'emploi dans toutes les régions. Malgré la hausse du taux d'emploi constatée depuis 2019, des fractures conséquentes pèsent toujours sur

le marché de l'emploi. Les contrats à durée déterminée et précaires se multiplient et certains groupes sociaux en demeurent exclus ou du moins désavantagés. La France occupe la première place européenne

pour les CDD de moins d'un mois dans l'emploi total (2,5 %) et le taux de conversion des CDD en CDI en France est un des plus faibles de l'Union européenne. Si pendant la période 2014-2020 il a été constaté

une baisse globale du taux de chômage en France, certaines catégories de la population sont plus touchées que d'autres. Premièrement les jeunes : le taux de chômage des 15-24 ans reste de plus de 5

points supérieur à la moyenne de l'Union européenne (20,9 % contre 15,6 %) et le nombre de NEET (14 % des 15-29 ans) reste supérieure à la moyenne européenne. Deuxièmement les personnes issues d'immigration : le taux d'emploi des Français issus de l'immigration est resté globalement stable en 2018 (61,5 %) et nettement inférieur à celui des personnes dont les parents sont nés en France (77,4 %). Enfin les

femmes sont dans une situation moins favorable que les hommes quelle que soit leur catégorie sociale (résidente en QPV, issue d'immigration, famille monoparentale...).

Le FSE+ se veut être un instrument au déploiement de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. La priorité 1 a vocation à structurer les actions concourant à l'insertion sociale et professionnelle des

individus. L'objectif est de pouvoir structurer des parcours d'insertion mobilisant l'ensemble des solutions nécessaires, telles que la levée des freins sociaux ou l'insertion par l'activité économique dans un objectif d'insertion professionnelle.

#### Lignes de partage FSE+ 2021-2027 entre la DREETS et le Conseil régional de la région Centre Val de Loire :

La priorité 1 OSH relève exclusivement de la compétence de l'Etat et donc de la DREETS en région Centre Val de Loire.

#### Lignes de partage FSE+ 2021-2027 entre la DREETS et les organismes intermédiaires (OI) :

Afin de permettre un déploiement du FSE+ en cohérence avec les compétences des différents acteurs publics sur les territoires, l'autorité de gestion nationale a confié principalement la mise en œuvre de cette priorité aux organismes intermédiaires (conseils départementaux).

De ce fait, la DREETS, financera des projets sur la P1 (H), dans les cas particuliers suivants :

- opérations se réalisant sur des territoires dépourvus de conseils départementaux organismes intermédiaires : est concerné exclusivement le département de l'Indre ;
- et/ou opérations interdépartementales se réalisant sur les départements du Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire en accord avec les orientations définies avec les conseils départementaux concernés sur la mesure micro-crédit.

Les structures qui souhaitent répondre à cet appel à projets, doivent au préalable prendre contact avec le Service Europe de la DREETS CVL avant tout dépôt de dossier de demande de subvention sur la plateforme MDFSE+, à l'adresse mail institutionnelle : [dreets-cvl.fse@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-cvl.fse@dreets.gouv.fr)

**THÈME :** Microcrédit social

